

BRIVES-CHARENSAC

Bulletin municipal - Juillet 2008





BRIVES CHARENSAC

RESIDENCE Rive Gauche

La résidence "Rive Gauche" vous convie à la détente, et vous invite à profiter d'un environnement exceptionnel à chaque instant.

Charmante résidence de 45 logements du T2 au T5 avec grand balcon, garage et parking

Possibilité Loi de Robien

Bureau de vente ouvert sur place, avenue Charles Dupuy, les lundis de 14h à 18h, les jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h ou sur rendez-vous

BESSENEY s.a.s. Conservateur

Service commercial **04.77.952.951**
www.aac-c.com

"Vous en avez rêvé, nous l'avons conçu" www.aac-c.com

Laurent MATHYS

MARQUE DÉPOSÉE

COIFFEUR - VISAGISTE

Auchan Brives - Tél. 04 71 02 74 19
Allègre - Tél. 04 71 00 72 83
Monistrol-sur-Loire - Tél. 04 71 66 33 55

AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
TOURISME ET UTILITAIRES

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8 H À 12 H ET DE 14 H À 18 H
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
BANC DE CONTRÔLE VÉHICULES 4X4

Auto Contrôle du Velay
Entreprise indépendante
27 avenue des Belges - 43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 05 94 91

CONSTRUIRE VENDRE

Au cœur de vos projets

OPAC 43

LOUER

04 71 09 98 70

29, 31 avenue de Tonbridge - B.P. 128 - 43004 LE PUY-EN-VELAY

Plâtrerie - Peinture

sarl **PAYS-BORDEL**

Isolation - Façade

3, rue de la Transcévénole - Z.I. de CORSAC 2
43700 BRIVES-CHARENSAC
www.pays-bordel.com

Tél. : 04 71 05 22 76 - Fax : 04 71 05 48 24

La CAMDA

HYGIÈNE et ENVIRONNEMENT

MASSIF CENTRAL

Hygiène et protection de l'Environnement
Dératisation / Dépeisonnisation / Désinfection / Désinsectisation

Sarl La CAMDA Massif Central Tél. 04 71 02 97 27
Malescot - 43700 St-Germain-Laprade Fax 04 71 02 74 11
e-mail : camda.mc@orange.fr

flunch RESTAURANT

7/7 jours
Les dimanches et jours fériés

11h30-21h30
Plats chauds à toute heure

C.C. Auchan - BRIVES-CHARENSAC - Tél. 04 71 04 19 81

Bonnes Vacances !

Edito	p. 3
Conseil municipal	p. 4
Budget 2008	p. 5
Ecoles - Enfance - Jeunesse	p. 6
Urbanisme	p. 7
Travaux.....	p. 8
Social.....	p. 10
Sport-Animations.....	p. 11
Cadre de vie-Fleurissement	p. 12
Médiathèque - CMJ	p. 13
Associations	p. 14



Brivois, Brivoises,

La période électorale qui s'est achevée le 9 mars 2008, nous a permis de vous informer à travers deux documents, sur notre bilan et sur nos projets.

Par ce Bulletin Municipal bi-annuel - qui paraît gratuitement grâce à la publicité de nos annonceurs que nous remercions chaleureusement – nous prenons contact avec les habitants en leur donnant une information transparente de la progression de notre commune.

Nous abordons ce nouveau mandat que vous nous avez confié à une forte majorité, avec confiance en l'avenir de Brives-Charensac. La nouvelle équipe que nous vous présentons dans ce bulletin, s'est mise sans délai au travail, consciente que Brives-Charensac doit aller de l'avant, dans un souci constant de justice, d'expansion, de plaisir de vivre dans une ambiance cordiale et d'écoute pour tous au plus près de notre population.

Croyez, Chers Amis Brivois, en notre entier dévouement consacré à la préservation constante des intérêts de Brives-Charensac, à notre positionnement au niveau de la Communauté d'Agglomération en raison d'une place légitime sur le territoire bâtie depuis plus de 40 ans, également au niveau du Département dont les compétences étendues ont une incidence sérieuse chaque jour sur la vie de chacun de nous.

Bien amicalement,

Jean-Claude FERRET
Maire de Brives-Charensac
Conseiller Général Le Puy Est

BULLETIN MUNICIPAL DE BRIVES-CHARENSAC

Rédaction - Photos - Diffusion
Mairie de Brives-Charensac
Tél. : 04 71 02 12 55

Conception - Compo - Régie
PUBLI CIBLE

Imm. Interconsulaire - 16 bd Bertrand
43002 Le Puy-en-Velay cedex
Tél. 04 71 09 77 85 - Fax. 04 71 02 54 93
Email : agence@publi-cible.com

Impression : **Phil'Print**
Yssingeaux

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux annonceurs présents sur ce bulletin. Ils sont à même de vous donner satisfaction dans les domaines les plus divers.
Réservez-leur vos achats.



Robert Astier notre Directeur Général des Services ajuste l'écharpe de Jean Claude FERRET qui débute son quatrième mandat de Maire de la Commune

La nouvelle équipe autour de Jean-Claude Ferret, maire ①



Les adjoints

② Jean Louis EXBRAYAT

Adjoint aux finances et à l'action économique, conseiller à la Communauté d'Agglomération

Compétences :

Budgets Fiscalité Affaires administratives - Zone Commerciale - Commission départementale d'équipement Commercial

Permanences : Lundi de 17h à 18h

Commission :

- Monsieur Le Maire
- Jean Louis Exbrayat, président
- Alain Grand
- Maurice Pouly
- Marc Delaigue
- Jacques Péatier
- Marcel Chatard
- Marc Petitjean
- Pascale Bonhomme
- Christian Gory
- Laurent Boyer

③ Pascale BONHOMME

Adjointe à l'enfance et la jeunesse

Compétences :

Ecoles (conseils d'école - relations avec les chefs d'établissement - Caisse des écoles - Conseil d'Administration du Collège Public-Assemblée Générale OGEC - Fête des écoles) - Crèche - C.L.S.H. - Contrat Enfance Jeunesse - Activités Périscolaires (C.E.L.) - Projet Educatif Local

Permanences : Mercredi de 16h30 à 17h30

Commission :

- Monsieur Le Maire
- Pascale Bonhomme, présidente
- Gisèle Buiza
- Gérard Chareyron
- Yves Prat
- Elisabeth Archer
- Jeannine Héritier
- Guillaume Gremling
- Marie Héléne Girbon
- Marie Rose Merle
- Gisèle VALENTIN

④ Jacques PEATIER

Adjoint à l'Urbanisme

Compétences :

Plan d'Occupation des Sols - Permis de construire et autorisations d'Urbanisme - Travaux de voirie (conception et réalisation) - Attribution des Logements Sociaux P.E.R.I.- Logements - Cadre de vie (Façade) - Règlements panneaux publicitaires

Permanences : Lundi de 17h à 18h

Commission :

- Monsieur Le Maire
- Jacques Péatier, Président
- Jean Louis Exbrayat
- Alain Grand
- Maurice Pouly
- Marc Delaigue
- Marie Claire Lemoine
- Marcel Chatard
- Jacques Reynaud
- Laurent Boyer

⑤ Jeannine HERITIER

Adjointe de l'action sociale

Compétences :

C.C.A.S - Foyer Vert Bocage - Foyer Restaurant - Portage des Repas - Repas et Fête de Noël des Anciens - AUMPT Centre Social - Ludothèque - Accompagnement des personnes en situation de handicap

Permanences : Mardi de 17h30 à 18h30

Commission :

- Monsieur Le Maire
- Jeannine HERITIER, présidente
- Marie Rose Merle
- Gisèle Buiza
- Guillaume Gremling
- Catherine Bertrand
- Mylène Dursapt
- Angèle Apcher
- Andrée Cartal
- Jean Louis Exbrayat

⑥ Alain GRAND

Adjoint aux travaux

Compétences :

Bâtiments, rénovation, conception et réalisation. Espaces Verts et Espaces Sportifs - Electrification - Eau-Assainissement - Sécurité - Circulation - Relation avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique - Sécurité E.R.P.I.G.H. Développement durable

Permanences : Lundi de 17h à 18h

Commission :

- Monsieur Le Maire
- Alain Grand, Président
- Maurice Pouly
- Jean Louis Exbrayat
- Marc Delaigue
- Jacques Péatier
- Marcel Chatard
- Catherine Bertrand
- Marie Claire Lemoine
- Mylène Dursapt
- Andrée Cartal
- Laurent Boyer

⑦ Elisabeth ARCHER

Adjointe aux animations socio-culturelles

Compétences :

Vie Associative - Maison Pour Tous-C.M.J. - Comité de jumelage - Médiathèque Municipale - Fêtes du Roi de l'oiseau Assemblée Générale des associations

Permanences : Lundi de 9h30 à 10h30

Commission :

- Monsieur le Maire
- Elisabeth Archer Présidente
- Gisèle Buiza
- Marie Rose Merle
- Yves Prat
- Claude Pezet
- Angèle Archer
- Gisèle Valentin
- Jeannine Héritier
- Pascale Bonhomme

⑧ Yves PRAT

Adjoint aux sports et aux animations, conseiller à la Communauté d'Agglomération

Compétences :

Relation avec les associations sportives - assemblée des associations sportives - camping municipal (gestion et animations) - Fêtes et animations - Coordination avec B-rives de Loire Animées - participation au CMJ

Permanences : Lundi de 9h à 10h

Commission :

- Monsieur le Maire
- Yves Prat Président
- Guillaume Gremling
- Maurice Pouly
- Gisèle Buiza
- Marie-Héléne Girbon
- Marc Petitjean
- Gérard Chareyron
- Gisèle Valentin
- Claude Pezet
- Angèle Apcher

⑨ Marie Héléne GIRBON

Adjointe à la communication et au cadre de vie, Vice Présidente de la communauté d'agglomération à la commission tourisme, chargée de l'animation et de l'action touristique.

Compétences :

Bulletin municipal - Echo de municipalité (info des conseillers municipaux) Liaison quartier-Compte rendu des conseils communautaires de l'agglomération et autres - Téléton - Site Internet - Aménagement des bords de Loire - Echanges avec l'AUMPT - Réhabilitation des Façades - Trompe l'œil et fresques murales.

Commission :

- Monsieur le Maire
- Marie Héléne Girbon
- Yves Prat
- Angèle Apcher
- Claude Pezet
- Jacques Péatier
- Gérard Chareyron
- Alain Grand
- Marcel Chatard

Les conseillers municipaux Jacques Reynaud (absent sur la photo) est président du SAE

⑩ Maurice Pouly	⑬ Gisèle Buiza	⑯ Angèle Apcher	⑲ Marc Delaigue	⑳ Claude Pezet	㉑ Guillaume Gremling
⑪ Mylène Dursapt	⑭ Jacques Reynaud*	⑰ Laurent Boyer	⑳ Catherine Bertrand	㉒ Gérard Charreyron	㉓ Gisèle Valentin
⑫ Christian Gory	⑮ Marie-Rose Merle	⑱ Marie-Claire Lemoine	㉒ Marc Petitjean	㉔ Andrée Cartal	㉕ Marcel Chatard

> Présentation du budget 2008 et contraintes financières de gestion de la commune

Le Budget 2008 d'un montant global de 5.196.449 euros, 3.914.259 en fonctionnement et 1.282.190 en investissement, se caractérise par les éléments suivants :

1. Une progression importante des frais de personnel en progression de 67.424 euros par rapport au Budget primitif 2007, soit + 4,42 %.

2. En contrepartie, nous avons resserré au maximum les autres postes de fonctionnement, stable avec une baisse globale de 2.417 euros soit -0,15 %.

3. Une stagnation de nos ressources globales de fonctionnement, en progression de 20.597 euros soit +0,53 % avec un montant total de 3.914 Keuros contre 3.894 en 2007.

Les frais de personnel représenteront en 2008 près de 50 % des coûts de fonctionnement de la commune. Ils devraient s'élever à 1.592.307 euros, (49,06 % des coûts de fonctionnement) alors que les autres frais de fonctionnement représentent 1.653.359 euros soit 50,94 %). En 2000, ils ne représentaient que 43,75 % des frais de fonctionnement avec 1.286.000 euros, c'est dire leur évolution forte.

Cette évolution sur la dernière année est pour partie et de manière importante, le fait de la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire, à savoir un nouveau régime de rémunération des agents communaux. Les fonctionnaires municipaux sont rémunérés en fonction de leur grade dans la fonction publique territoriale, aujourd'hui comparable et identique, à grade équivalent, aux fonctionnaires de l'Etat. En sus, les Communes, par vote du Conseil Municipal, sur proposition du Maire, peuvent mettre en place un régime de primes et avantages s'ajoutant au régime de base. C'est ce qu'a fait le Conseil Municipal à la fin du dernier mandat, en décembre 2007.

La mise en place de ce nouveau régime indemnitaire, correspondant à la mise en place de primes nouvelles, représente un coût élevé pour la Commune à savoir 42.029 euros. La mise en place de ce nouveau régime indemnitaire a permis une amélioration significative de la rémunération de la grande majorité des personnels communaux, notamment les plus modestes.

Le budget de la Commune de Brives est dans un contexte très spécifique d'absence d'élasticité de la fiscalité. Nous sommes très tributaire de l'évolution des bases d'imposition, et essentiellement sur les ménages, Taxes d'habitation et Taxes foncières. Heureusement que la Taxe foncière touche également les immeubles professionnels et notamment notre Zone d'Activité. Grâce à l'évolution des bases d'imposition, nous avons bénéficié en 2007 d'une progression de nos ressources fiscales de 3,50 %, soit 1.716 K euros, contre 1.658 K euros en 2006. En 2008, ces ressources fiscales devraient également progresser de 3,32 % à 1.773 K euros. A titre d'exemple, la mise en place du régime indemnitaire est équivalente à 2,5 % de fiscalité.

Notre absence d'élasticité de la fiscalité, c'est à dire l'effet faible de l'augmentation des taux, découle de la part faible que représente aujourd'hui cette fiscalité dans nos ressources globales : 45 % seulement. L'attribution de compensation de l'agglomération avec 813.634 euros, représente aujourd'hui 46 % de nos ressources fiscales directes, montant fixe depuis l'année 2000, année de mise en place de la Communauté d'agglomération (correspondant alors au reversement permettant l'équivalence des ressources communales lors du transfert de la Taxe professionnelle à l'Agglomération en 2000). Ce reversement représentait alors près de 60 % de nos ressources fiscales.

Une augmentation de 1 % du taux de nos impôts, ne représenterait aujourd'hui que 17.000 euros. Augmenter la fiscalité aurait un effet faible, ou autrement dit pour améliorer de manière significative nos ressources, il faut fortement augmenter les impôts. Rappelons que nous n'avons pas augmenté la fiscalité depuis 18 ans.

Le troisième élément important des ressources communales est la DGF, Dotation Globale de Fonctionnement que verse l'Etat aux Communes. Elle représentera en 2008 un montant de 709 K euros, contre 708 en 2007, soit quasiment sans changement.

De ce fait, si nos ressources fiscales vont progresser de 3,32 % en 2008, nos ressources globales de fonctionnement, du fait des

ressources inchangées que représentent la Dotation de Compensation de l'Agglomération et la DGF, ne vont progresser en 2008 que de 0,53 %. Elles n'avaient progressées que de 0,84 % en 2007 par rapport à 2006. Cela représente en fait le contexte et l'enjeu de gestion de la Commune depuis 2000 et la création de la Communauté d'agglomération, favorisée, sans doute légitimement par le législateur, dans la mise en place d'un territoire plus vaste et nécessairement plus solidaire. C'est aussi une difficulté de gestion à laquelle nous sommes confrontés et qui nous conduit à gérer la commune quasiment à ressources constantes.

Nous n'avons par ailleurs pas intégré de création de nouveaux postes de personnel, même s'il est fortement à craindre que les mesures gouvernementales très restrictives en matière d'emplois aidés ne nous contraignent à créer de nouveaux postes de personnel communal, le recrutement d'emplois aidés devenant très problématique.

En matière d'investissement, il est indispensable que nous soyons vigilants et menions désormais une politique d'équilibre.

Cette politique consiste à stabiliser notre endettement à son niveau actuel, proche de la moyenne des communes de même taille, également intégrées à une intercommunalité, soit 874 euros par habitant.

Mais le désendettement de la Commune porte ses fruits. En 2000, les intérêts d'emprunt qui s'élevaient à 242.577 euros représentaient 8,25 % de nos dépenses de fonctionnement, ils ne représentent plus que 138.690 euros et 4,27 % de ces dépenses, soit un poids relatif quasiment divisé par 2.

En 2008, le point d'équilibre du budget d'investissement nous permet de programmer de nouveaux investissements à hauteur de 879.600 euros, pour l'essentiel 584 K euros de travaux de voirie, 112 K euros de travaux sur les bâtiments et 55 K euros pour les Ecoles.

Telles sont les grandes lignes d'équilibre du budget communal, sous le signe de la rigueur de gestion mais aussi d'une dynamique forte et solidaire au service des brivois.

Nous nous sommes engagés à poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil de la petite enfance et de l'enfance au sein des structures existantes dans le sillage de Monique RODIER et Madeleine DUPUY qui ont passé le relais à Vanessa POULY, directrice de la petite Maison Bleue et à Pascale BONHOMME, adjointe au maire chargée des projets et actions vers l'enfance et la jeunesse.

Dans un contexte social et économique préoccupant, les enjeux autour des actions d'accueil de la petite enfance et de l'aide à la parentalité sont importants. La politique de la petite enfance dans notre commune représente un véritable investissement social.

Les besoins de prise en charge des jeunes enfants sont variables en fonction des situations personnelles et professionnelles parentales : parent isolé / horaires de travail fractionnés ou décalés / travail à distances du domicile ...

Aussi notre objectif est bien d'accompagner les parents pour concilier leurs impératifs pour minimiser les conséquences sur le rythme de vie de leurs enfants. Nous proposons des formules d'accueil souples, diversifiées et adaptées y compris bien sûr aux situations de handicap.

Cet impératif est d'actualité d'autant plus que nous devons prendre en compte des changements sur l'organisation de la scolarité des enfants.

■ Progressivement sur le département les enfants de 2 ans ne seront plus scolarisés à l'école maternelle. Dès cette rentrée le pôle petite enfance a vu un poste d'enseignant se transformer en un poste sur le temps du matin sur une classe de petite section maternelle.

■ Les horaires de l'école primaire et maternelle sont modifiés : 24 heures d'enseignement pour tous les élèves dès la rentrée scolaire avec deux heures d'enseignement par semaine pour aider les enfants qui en ont le plus besoin.

■ Des stages de soutien scolaire sont organisés pendant les vacances scolaires. (Nous avons tenu à accueillir ce dispositif à la Maison pour Tous aux vacances d'avril. L'enseignant a estimé ce choix judicieux et adapté pour les 6 enfants présents).

Ces éléments qui s'imposent à nous, amènent la collectivité que nous sommes à réfléchir à la mise en œuvre de modalités d'accueil substitutives comme le jardin d'enfants par exemple. Pour les mercredis matins les familles pourront-elles systéma-

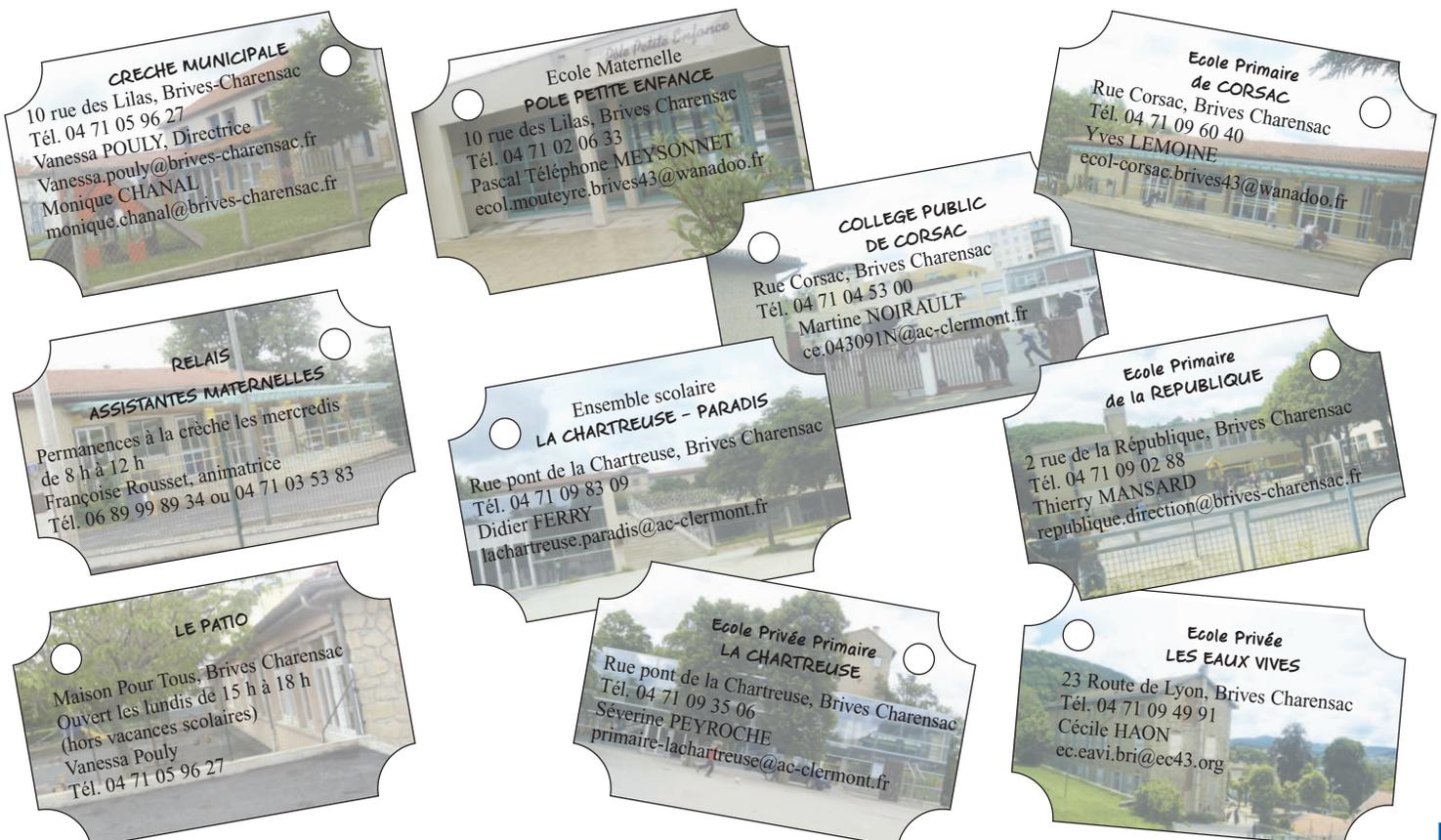
tiquement assurer la garde de leurs enfants ? Sommes nous en capacité à ce jour de proposer un encadrement éducatif et de loisirs compte tenu des nouveaux paramètres ?

Nous avons interrogé les familles sur leurs modes de garde actuelles et à venir afin d'avoir les informations nécessaires à la réflexion qui sera menée avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'Education Nationale.

Bien sûr se poursuivent : les actions passerelles de découverte et d'adaptation à l'école maternelle, les activités périscolaires dans toutes les écoles de la commune.

Le projet " nutrition santé " avec qualifourchette est complété par une action " alimentation et activité physique " qui verra le jour à l'automne.

Les données sur les différents établissements et services offerts dans la commune et également l'organisation de la prochaine rentrée scolaire seront disponibles sur le site Internet de la commune. Vous pouvez également téléphoner aux structure ou à la mairie. Si vous le souhaitez nous pourrions vous faire parvenir une plaquette d'information par courrier ou courriel.



Avenue des Sports

Au budget 2008 sont financées les acquisitions de terrains nécessaires à la réalisation de ce projet. Le cabinet d'études foncières AFACOR a effectué les premières démarches auprès des propriétaires. Les propositions d'achats se font sur la base des évaluations du service des Domaines. Chacun d'entre eux a pu faire ses remarques et des rencontres sont organisées entre eux et l'architecte du projet.



D'autres rencontres suivront avec les riverains habitants du coteau, non vendeurs de terrains.



Chemin du Riou

L'enquête publique pour déclaration d'utilité publique est terminée depuis le 28 mai 2008. Les propositions d'achats ont été faites auprès des propriétaires riverains.

Le financement de l'opération a été inscrit au budget 2008.



Les risques d'inondation toujours d'actualité

	<i>Avant travaux</i>	<i>côte</i>	<i>Après travaux</i>
+2,88	21 septembre 1980	604.69	
+2,40	8 octobre 1878	604.213	
+2,27	16 octobre 1907	604.083	
+1,90	24 septembre 1866	603.713	
+0,90	17 octobre 1891	602.713	
+0,45	2 novembre 1899 9 octobre 1907	602.263	
+0,21	20 et 21 septembre 1890	602.023	
+0,12		601.933	13 novembre 1996

La commune de BRIVES CHARENSAC est inscrite sur la liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à **tout contrat de vente ou de location**.

(Annexe 1 à l'arrêté préfectoral en date du **29 février 2008** relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels ou technologiques majeurs).

Cette nouvelle obligation s'applique sur l'ensemble du territoire communal et crée une réelle contrainte pour les propriétaires vendeurs ou loueurs.

Chaque nouvel occupant propriétaire ou locataire d'un local d'habitation ou professionnel situé sur la zone rouge du PPRI (plan de prévention du

risque inondation) doit venir en mairie faire connaître cette occupation et son numéro de téléphone afin de pouvoir être prévenu personnellement en cas d'alertes aux crues de niveaux trentennales.

Les renseignements complémentaires sur cette nouvelle obligation ou sur la situation de vos biens peuvent être pris auprès des services techniques de la mairie.

Un site internet : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr est à votre disposition pour les bulletins d'informations crues et les données en temps réel.

Un serveur téléphonique (informations sur la Loire et ses affluents) est également disponible :

0 825 15 02 85.

> Riche en événements ce début d'année 2008 !

Si notre Maire avait pu présenter ses vœux aux Brivois début janvier, dans sa nouvelle Mairie (presque achevée !), elle fut inaugurée officiellement le 26 janvier en présence du secrétaire général de la Préfecture.



Le 2 février furent également inaugurés les travaux de rénovation du Pont de la Chartreuse ainsi que la réhabilitation du gymnase de Corsac en présence des architectes maîtres d'œuvre de ces projets.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2008

Étudiée, estimée et proposée par l'ancienne équipe municipale, la liste suivante de travaux a été proposée en débat d'orientation budgétaire et votée par le nouveau conseil municipal en date du 8 avril 2008.

INTITULE	MONTANT OPERATION
ACQUISITION FONCIERE Avenue Ch DUPUY (devant Buffalo grill) <i>TOTAL ACQUISITION FONCIERE</i>	0
MATERIEL TRANSPORT Remplacement véhicule Cantine <i>TOTAL VEHICULE VOIRIE</i>	25 000 25 000
MATERIEL VOIRIE Cuve a désherbant avec dosatron taille haie + perforateur <i>TOTAL MATERIEL VOIRIE</i>	3 600 2 500 6 100
MATERIELS ECOLES Matériel informatique (République) + vélos PPE Photocopieurs pour les 3 écoles Mobilier cuisine république (plonge- table - chariot service vaisselier; placard inox, ... <i>TOTAL MATERIELS ECOLES</i>	20 000 6000 3000 29 000
MATERIEL SECURITE Remplacement Extincteurs <i>TOTAL MATERIEL SECURITE</i>	2 000 2 000
ACQUISITION MATERIELS GYMNASE Plancher DOJO Equipement nouvelle salle <i>TOTAL ACQUISITION MATERIELS</i>	15 000 2 000 17 000
MOBILIER URBAIN / FLEURISSEMENT Bornes trottoir rue charensac Mairie Barrière sélective pont charteuse Mobilier fleurissement <i>TOTAL MOBILIER URBAIN FLEURISSEMENT</i>	2 000 5 500 5 000 12 500
ILLUMINATIONS VILLE remplacement décors transversaux <i>TOTAL ILLUMINATION</i>	0 0

INTITULE	MONTANT OPERATION
LOGICIEL MAIRIE Numérisation plan éclairage public Numérisation plan PPRI Numérisation réseau gaz <i>TOTAL LOGICIEL MAIRIE</i>	4 000 5 800 600 10 400
LOGICIEL MEDIATHEQUE Mobilier LOGICIEL MEDIATHEQUE <i>TOTAL MOBILIER MEDIATHEQUE</i>	3 000 10 000 13 000
ECLAIRAGE PUBLIC EP abords MPT <i>TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC</i>	2 000 2 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT Subventions Réfections façades <i>TOTAL SUBVENTIONS EQUIPEMENT</i>	5 000 5 000
VOIRIE AVENUE DES SPORTS STADE aération T3 et T4 (17 000 €) + 2 buts (3 000 €) CIMETIERE (allées ancien cimetière) Chemin des RIBEYRES Chemin de FARNIER (de astruc à limite commune) Etude globale circulation et aménagement voirie Chemin du RIOU (GR 430 et 65) Chemin de Jalès réseau Eau pluviale Réseau unitaire traversée laiterie GIRATOIRE CORSAC Chemin de Pimprenelle (mur de soutènement) Rue de Genebret Chemin de Pimprenelle (Revêtement routier) VOIRIE GENERALE (petites opération décidées pd l'année) <i>TOTAL VOIRIE</i>	120 000 20 000 95 000 45 000 35 000 40 000 6 000 65 000 15 000 100 000 12 000 75 000 16 000 43 000 687 000

Au 15 mai, soit un mois après l'approbation du conseil municipal, 95 % des travaux projetés avaient fait l'objet de consultations auprès d'entreprises, la majeure partie de ces travaux débutaient début juin.

Toutefois, et en urgence, des sciages de voiles béton nécessaires à la création de passages en sous-sol de la MPT pour accueillir le CLSH furent entrepris en mai. Nous avons profité de la présence de cette scie pour créer une ouverture (baie vitrée) dans la salle moyenne de l'étage.



Restructuration des réseaux Chemin de Jalès (Conseil municipal du 5/07/2007)

Les riverains de cette voie située entre le chemin de la Besse et la route du Monteil, étaient, jusqu'à ce jour, connectés à un réseau d'assainissement unitaire. Des supports bois ou béton distribuait en aérien la basse tension, l'éclairage public et le téléphone.



Le projet de travaux consiste à créer un séparatif en assainissement :

- L'unitaire existant conservé servira à l'acheminement des eaux pluviales
- Un réseau eaux usées en PVC sera parallèlement posé
- Nous procédons également au remplacement du réseau eau potable ainsi qu'à l'enfouissement des réseaux basse tension et France Telecom. Les supports seront retirés et 4 lampadaires alu laqué seront installés.
- Maîtrise d'œuvre de cette réalisation : SAE et service technique de la Mairie
- Entreprises : Eurovia et Cegelec.
- Participations financières : SAE., Syndicat départemental des collectivités concédantes de l'électricité, Mairie.

A l'issue de la réalisation de ces travaux, les riverains auront 2 ans pour la mise en conformité de leurs réseaux.

Services Administratifs de la Mairie

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Robert ASTIER
robert.astier@brives-charensac.fr
Téléphone : 04.71.02.99.40

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Michel DAVID
michel.david@brives-charensac.fr
Téléphone : 04.71.02.99.45

URBANISME - DEVELOPPEMENT

Emmanuel DEBARD
emmanuel.debard@brives-charensac.fr
04.71.02.99.46

COMPTABILITE - SERVICE INFORMATIQUE

Jean-Pierre GRAND
Jean.pierre.grand@brives-charensac.fr
Téléphone : 04.71.02.99.41
Christine LE DUC
ch.leduc@brives-charensac.fr
Téléphone : 04.71.02.99.47

ETAT CIVIL

Chantal VIDIL
chantal.vidil@brives-charensac.fr
Téléphone : 04.71.02.99.42

SECRETARIAT

Nadine FARIGOULES
nadine.farigoules@brives-charensac.fr
Téléphone : 04.71.02.99.43
Joëlle MARCON
joelle.marcon@brives-charensac.fr
Téléphone : 04.71.02.99.48

ACCUEIL

Fabienne BAYARD
fabienne.bayard@brives-charensac.fr
Téléphone : 04.71.02.12.55

POLICE MUNICIPALE

Jean-Pierre GIDON

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Didier PETIT
Téléphone : 04.71.04.21.94
FOYER RESTAURANT
Téléphone : 04.71.02.13.08

GYMNASE

Téléphone : 04.71.05.26.60

> Où en sont les travaux du Foyer Vert-Bocage ?

- **Directrice** : Mme Dominique Eyraud
 mr.vertbocage@wanadoo.fr
 - **Téléphone standard** : 04 71 04 80 80
 - **Cuisine /foyer de portage** :
 Tél. 04 71 04 80 82

A ce jour, 50 chambres sur 78 ont été rénovées, 9 autres sont sur le point d'être terminées. Un grand salon à l'entrée de l'établissement a été inauguré et mis à la disposition des résidents. Au deuxième et troisième étages, deux salons avec une belle vue sur Brives et sur Polignac ont été ouverts, ainsi que des salles de bain communes disposant de rangements.

La réception finale des travaux est estimée à la fin de l'année.



Le Foyer Vert-Bocage a également concrétisé un projet d'installation d'un système de transfert par rails plafonniers dans toutes les chambres. Ces rails permettent de déplacer, à l'aide d'un moteur équipé de sangles, les résidents du lit au fauteuil (et vice-versa) en toute sécurité et confort et sans effort physique de la part du soignant.

Début janvier 2008, le Foyer Vert-Bocage a été sélectionné parmi 143 autres, mais seule maison de retraite en Haute-Loire par le magazine " Que choisir ".

Nous ne pouvons que féliciter sa Directrice et son équipe ! Bravo.



Dates à retenir

- **Dimanche 12 octobre** :

Repas des Anciens

- **Dimanche 14 décembre** :

Fête de Noël des Anciens de Brives.

Centre Communal d'Action Sociale

Conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Brives Charensac

Membres élus

- Jean Claude Ferret, Président de droit
- Jeannine Héritier
- Gisèle Buiza
- Jean Louis Exbrayat
- Angèle Apcher
- Marie Rose Merle
- Pascale Bonhomme
- Mylène Dursapt
- Catherine Bertrand

Représentants des associations

- Sylvain Laurent, Associations Familiales UDAF
- Maurice Valentin, A.U.M.P.T Centre Social
- Andrée Delabre, Club du Mont Brunelet

Représentants de la Société Civile

- Marie Claude MALLET
- Monique Rodier
- Madeleine Dupuy
- Maryse Chapuis
- Colette Arsac

Pour cette première saison post électorale, le principe d'une commission extra municipale " Animation ", associant élus, représentants d'associations et habitants, est maintenu.

La commune accompagne un certain nombre d'initiatives et de manifestations d'associations brivoises ; Elle favorise la participation de chacun pour l'élaboration de la fête votive et s'efforce d'assurer une communication de ces différents événements au sein de cette commission en direction des différents partenaires. Un lien plus étroit doit être mis en place avec la mise en ligne du prochain site Internet communal en cours d'évolution.



Il est à noter que pour cette année 2008, la commune est plus particulièrement concernée par l'initiative du Comité Départemental de Tourisme : l'opération " Vivez la Loire Sauvage ". Celle-ci vise à contribuer à dynamiser le territoire départemental et à en assurer la promotion. Elle permet aussi de créer un véritable réseau entre les associations et qui sera sans doute l'occasion de créer de nouveaux partenariats entre associations, et hébergeurs touristiques.

Dans ce cadre, notre commune accueille de nombreuses manifestations et activités diverses : Roller, sport scolaire, randonnée(s) moto, et bien sûr triathlon de la communauté d'agglomération du Puy en Velay et Big Jump. Mais elles doivent s'inscrire et trouver leur place en complémentarité aux côtés des initiatives de nos associations locales pour proposer à l'ensemble de nos concitoyens un programme riche et varié pour vivre " La Loire Sauvage ".

L'équipe du Camping municipal

Le camping ouvre ses portes de mai à septembre. Il est géré par Frédéric Delvert et Florence Mathieu ; l'animation de l'espace restauration, quant à lui, sera assurée par Frank Montana.



camping.audinet@wanadoo.fr

Téléphone Fax : 04 71 09 10 18

- Baignade des 3 piquets :

Téléphone : 04 71 06 03 19

Programme de la fête votive

Vendredi 4 juillet 2008

▲ Square Jean Moulin :

- 19 h 30 : **marché nocturne** (bronze, céramiques, miel, vêtements, herbes aromatiques...)

- 20 h 30 : Spectacle de théâtre "**La Balade des Clownelles**" (pour petits et grands).

▲ 21 h à la Maison Pour Tous, **Gala de danse** organisé par Temps Danse

▲ Intervention de la **Mi Brivois** au centre ville



Samedi 5 juillet 2008

▲ Tournoi de **Beach Soccer** en amont du Camping (B-Rives de Loire Animées)

▲ 16 h, Square de la Rapita, **modelage poterie** pour enfants.

▲ 21 h, place de l'église : **remise des flambeaux et départ du défilé** avec jongleurs de feu, clowns, peluche vivante, vélos fleuris et la Mi Brivois.

▲ A 21 h 30, Square de la Rapita, **spectacle pour enfants** avec Récréatif (spectacle roulotte, cirque et marionnettes, chiens savants... (B.Rives de Loire Animées)

▲ 22 h 30, square Jean Moulin, **Bal populaire** (MPT en cas d'intempéries)

Dimanche 6 juillet 2008

▲ 10 h 30 : **Triathlon**. La remise des prix sera à 17h00

La circulation sera organisée en sens unique à partir de 12h00

▲ 15 h 30 - 17 h : "**Big Jump** " et démonstration de **kite surf** sur la Loire (En fonction des conditions climatiques)

▲ 19 h 00 : **Repas et soirée guinguette** au square Jean Moulin organisé par les Sauveteurs Brivois (inscription obligatoire).

▲ 21 h, place de l'Eglise : **Spectacle magie pour les enfants** avec Marko le Magicien

▲ 21 h : **Danse et musique** sur podium square Jean Moulin (Les Tambours 89)

▲ 22 h 45 : **Feux d'artifices**

Lundi 7 juillet 2008

▲ 15 h, place de la Paix : **Concours de pétanque** en doublettes.

Cette année les manèges s'installeront Place de la République

Fleurissons, fleurissez

N'oubliez pas le concours des maisons et balcons fleuris. Mi juillet notre équipe de Jury va parcourir les rues de Brives



Charensac à l'affût des plus beaux fleurissements qui embellissent notre cité. Les propriétaires des maisons et balcons sélectionnés se verront remettre des récompenses. Alors d'ores et déjà, vous pouvez vous mettre à la tâche, pour mettre de la couleur chez vous. Ainsi vous participez, à la beauté de notre ville et au plaisir des yeux.



Nous avons obtenu notre première fleur en 2007. Cette fleur est la récompense d'années d'effort et d'expérience de la commune pour embellir notre ville, nous devons continuer dans ce sens, car cela contribue au "bien vivre" des habitants et des touristes.

Afin de favoriser les échanges intergénérationnels

- personnes du 3^e âge
- assistantes maternelles
- mamans avec des jeunes enfants

Nous avons installé des "couviges" le long des bords de Loire ; ces lieux calmes et ombragés permettent aux promeneurs de faire des arrêts, qui deviennent de ce fait, très conviviaux.



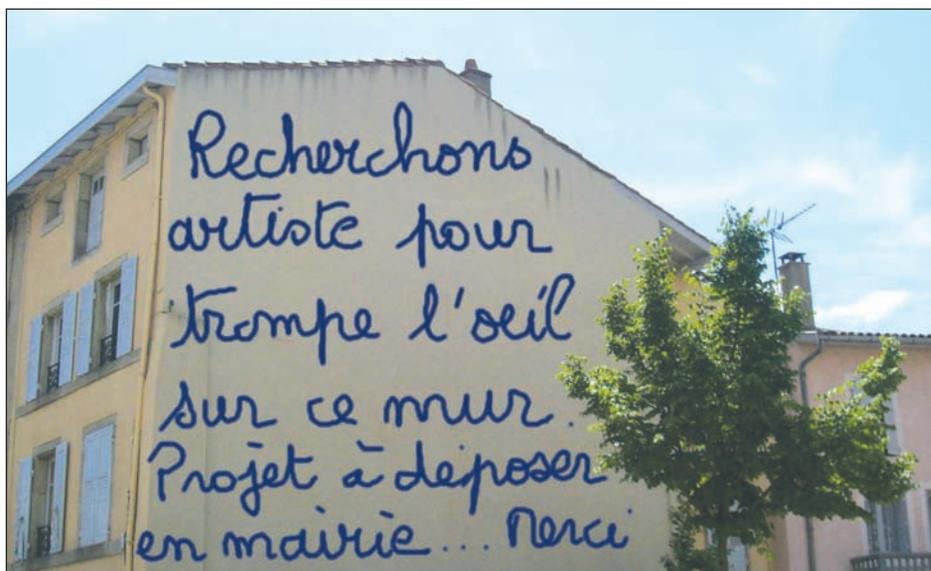
WC canins

Nos jardins d'enfants – repos de la Fontaine – square Jean Moulin – derrière l'église – servent trop souvent de wc canins ; en effet des propriétaires irrespectueux laissent en toute impunité leurs chiens faire leurs besoins dans ces lieux réservés à nos enfants. Nous allons construire dans un premier temps, 2 WC canins. Nous comptons sur la prise de conscience des propriétaires d'animaux, avant de passer à une phase de sanctions.



Encombrants

Un ramassage d'encombrants aura lieu en octobre pour les personnes qui ont plus de 65 ans et qui ne possèdent pas de véhicule (se faire connaître en mairie en septembre 2008).



Vous pouvez d'ores et déjà, et avant fin octobre 2008, déposer vos projets chiffrés en mairie (Service Cadre de Vie, Urbanisme).

Croix Rouge

Afin de mener à bien ses missions et répondre au mieux aux requêtes des pouvoirs publics en situation d'urgence La croix rouge française recherche des bénévoles, si vous êtes intéressés vous pouvez contacter :

La délégation locale du Puy en Velay

3 rue Charles VII 43000 Le Puy en Velay - Tél : 04 71 09 33 40

e-mail : cedric.guineau@croix-rouge.fr



**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**

La médiathèque

Depuis notre installation au Moulin aux livres, 36 avenue Charles Dupuy, le nombre de lecteurs a augmenté de 25 % et la médiathèque prête actuellement plus de 41.000 documents par an. C'est un réel succès. Le projet et la réalisation ont pu se faire grâce au travail conjoint de l'association et de la mairie.

La médiathèque est un des reflets culturels de la commune. La qualité de la réalisation, la qualité du travail des équipes, la diversité et la richesse des collections nous le montrent chaque jour.

En 2002, notre ouverture a été un exemple pour l'agglomération ; depuis, de nombreuses bibliothèques ont été ouvertes, mais celle de Brives-Charensac reste la plus professionnelle.



Depuis le début l'association " Les amis de la bibliothèque " a été associée à l'élaboration et la mise en vie du projet. Elle prend en charge les différentes animations se déroulant à la médiathèque et c'est également une quinzaine de bénévoles qui assurent des permanences permettant ainsi d'élargir l'amplitude des horaires d'ouverture. Pour maintenir cette qualité et tenir notre réputation, il nous faut aujourd'hui réfléchir aux moyens humains et financiers.

Cet été la médiathèque reste ouverte 17h par semaine jusqu'au 14 juillet.

Ensuite ce seront les horaires d'été du 15 juillet au 31 août :

Mercredi de 14h à 18h,
Vendredi de 15h à 19h,
Samedi de 9h15 à 12h15

Fermeture exceptionnelle le samedi 16 août.

Téléphone : 04 71 04 00 40
Directrice : Mme Michèle Danthony

michele.danthony@brives-charensac.fr



Venez voir l'exposition sur les Carnets de voyages jusqu'au 30 juillet !

Elle est mise en place en partenariat avec l'association des Amis de la bibliothèque.

Découvrir les sons de différents instruments, cet automne à la médiathèque avec la Bibliothèque départementale de la Haute-Loire.

■ l'orgue à la cathédrale le samedi 27 septembre à 17h30

■ le violoncelle le samedi 25 octobre à 17h30

■ le flamenco le samedi 29 novembre à 17h30.

Conseil municipal des Jeunes

Le mandat du conseil municipal des jeunes s'est terminé en Juin 2008, comme chaque mandat de ce conseil, il aura duré deux ans.

Qu'est ce que le CMJ ? C'est un conseil municipal calqué sur le modèle des adultes qui permet aux enfants et aux jeunes de s'intégrer dans la vie de leur commune et d'avoir un temps de dialogue avec les élus adultes, ceci afin d'exposer leur point de vue et leurs souhaits.



C'est en fait la reconnaissance de l'enfant comme acteur à part entière de la vie locale.

La mise en place du conseil municipal des jeunes de Brives Charensac répond à plusieurs objectifs :

- Offrir aux jeunes brivois un terrain concret de participation à la vie sociale de leur cité.
- Sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux de la démocratie locale.



- Développer leur sens de l'intérêt général.
- Les préparer à devenir des adultes responsables et des citoyens actifs.

Le CMJ est composé de conseillers élus parmi les jeunes brivois candidats à ce poste. Les élections se déroulent au sein des établissements scolaires de la commune.

Le maire est élu à la majorité absolue par ces mêmes conseillers.

Le conseil se compose de 15 à 20 membres qui se réunissent en commissions une fois par mois et en séance plénière une fois tous les trimestres.

Les prochaines élections se dérouleront à l'automne 2008.

Les réalisations des deux derniers mandats :

- La création d'un champ de bosses pour les plus jeunes et leurs vélos
- La participation à la fête votive en organisant une journée autour des arts de la rue (Hip Hop, BMX, Graff...)
- Voyage en Allemagne en collaboration avec le comité de jumelage
- Journée découverte du patrimoine de la ville du Puy
- Journées conviviales
- Participation au Téléthon en organisant une kermesse et la vente de jus de fruits et de crêpes.

> Les boulistes de Brives-Charensac Champions de France !

La composition de l'équipe

- Manager : Alain PECCEL
- Entraîneur : Christian RICHARD
- Capitaine : Bernard PERBET

Olivier BADINAND, Alexandre DEMONT, Alexandre CHIRAT, Grégory CHIRAT, Jérémy MACHABERT, Anthony DEBOT, Bernard PERBET, André PABIOU, Robert VERDIER, Jean BRUN



L'équipe de Brives-Charensac a eu une saison exemplaire, sur 14 matchs il n'y a eu qu'une défaite et un nul !

Après une victoire face Saint Etienne le samedi 5 avril 2008 (score final 21-11) la Boule Amicale de Brives Charensac est montée en Elite 1. A ce titre, elle fait partie des huit meilleures équipes de France.

Les joueurs de la Haute-Loire ont confirmé leur belle saison en l'emportant face à une belle équipe de Gap qui comportait pas moins de cinq cadets. Le score final : Brives Charensac : 23 et Gap 9.

Ce succès est le fruit d'un travail régulier depuis dix ans. L'équipe sportive a su mettre une entente parfaite entre les jeunes qui ont réalisé de très belles choses et les anciens qui mettent toute leur expérience et leur savoir faire. Le Président

Jean Brun a bien insisté sur l'importance de la formation des jeunes qui sont l'avenir du club.

Vendredi 16 mai, nous avons partagé ce succès autour d'un verre de l'amitié au boulo-drome de Brives Charensac en présence des élus et des sponsors.

Pas moins de 80 000 boulistes qui lisent le magazine SPORT BOULES, connaissent plus Brives Charensac que Le Puy-en-Velay !



> Les Marsouins à Brives

Le 29 mars les anciens d'Outre Mer et des Troupes de Marine de la Haute Loire ont tenu leur assemblée générale à la mairie de Brives. Plus simplement, ils sont appelés les marsouins en souvenir de ces cétacés voisins du dauphin qui suivent les bateaux en haute mer.

Jean Claude Ferret, maire, a accueilli le général de Corps d'Armée Pierre Lang président national de l'association et le Général Jean Nichon, président d'honneur.

Ils étaient 80 marsouins de la Haute Loire présents à cette rencontre dont un brivois le colonel Joseph Servant. C'était pour eux une occasion d'affirmer les liens de solidarité et d'amitié créés lors de longs séjours lointains au contact avec une population très attachante ; ils sont restés très sensibles aux événements en Afrique noire ou au Sud est asiatique.

Madame Maynard du Monastier a été émouvante en présentant ses souvenirs d'infirmière pendant la guerre en Indochine.





TRAVAUX PUBLICS - V.R.D.

- Enrobés noirs ou rouges
- Pavage - dallage - bordures
- Béton désactivé / Terrassement - canalisation
- Maçonnerie pierre et béton
- Génie Civil

Place Fondneuve - 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Tél. 04 71 04 15 77 - Fax 04 71 04 15 78 - Tél. voiture 06 08 25 81 43
Siège Social : 43320 PRALHAC - LOUDES



Centre Artisanal de la Chartreuse
43700 Brives-Charensac
Tél. 04 71 05 78 78
Fax 04 71 02 61 50
E-mail : b-m-v@wanadoo.fr

De la cour de villa... à l'aérodrome...
FAITES VOUS AUSSI APPEL À L'EXPERIENCE



SECTEUR HAUTE-LOIRE - Le Collet - 43000 POLIGNAC
Tél. 04 71 02 00 68 - Fax 04 71 09 37 82

Devis gratuit (enrobés, pavés, bordures...)

www.cegelec.com **Cegelec** Agence Hauts de Loire
Centre Le Puy



ZI de Corsac - BP 46
43700 Brives Charensac
Tél. : +33 (0)4 71 05 70 33
Fax : +33 (0)4 71 02 86 34

Créateur de solutions multi-techniques
Fournisseur de services globaux

- Electricité tertiaire et industrielle
- Eclairage public
- Videosurveillance, contrôle d'accès
- Lignes et réseaux
- Maintenance des installations



Un spécialiste au service du professionnel et du particulier

Un atelier de constructions mécaniques et chaudronnerie
(réalisation de pièces à l'unité, découpe, soudures spéciales...)

Magasin d'outillage et fournitures industrielles,
transmission, soudage, visserie boulonnerie, levage, électro-portatif...

20 route de Coubon, Z.I. de Corsac - 43700 BRIVES-CHARENSAC
Tél. Atelier : 04 71 09 46 38 - Fax : 04 71 05 53 34
Tél. Magasin : 04 71 09 07 69 - Fax : 04 71 09 04 57

**PHIL PRINT
À INSÉRER**

POIDS LOURDS 43
Route des Estreys - 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL
Tél. 04 71 02 67 03

CONCESSIONNAIRE



Meygal Construction **PROMATER matériaux**

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ**

Z.A. 43260 ST JULIEN CHAPTEUIL
Tél. : 04.71.08.71.77
Port. : 06.73.69.62.38 Fax : 04.71.08.40.09
E-mail : jfrene@wanadoo.fr



www.sortir43.com
l'agenda détente de la haute-loire

Pour 1 euro de plus



Votre 2^e paire même en progressif solaire

BRIVES OPTIQUE

4, av. Ch. Dupuy - 43700 Brives-Charensac
04 71 04 94 40

COLONNES MICHELET OPTIQUE

1, Place Michelet - 43000 Le Puy
04 71 02 78 44



PRIM' Services

DISTRIBUTEUR FRUITS ET LEGUMES
GROS ET DEMI-GROS

Siège social : Le Puy-en-Velay
Rte de Coubon - 43700 Brives-Charensac
Tél. 04 71 05 68 69 - Fax : 04 71 05 54 89

Succursale : Clermont-Fd
Bd Louis Chartoire - 63100 Clermont-Fd
Tél. 04 73 19 51 00 - Fax : 04 73 19 51 03

VERT POM

FRUITS & LEGUMES

- 11 bd Maréchal Joffre - 43000 Le Puy-en-Velay
- 55 rue Pannessac - 43000 Le Puy-en-Velay
- 16 avenue Charles Massot - 43750 Vals-près-le-Puy
- 19 place des Moulettes - 43800 Vorey-sur-Arzon
- Z.A. de Chatimbarbe - 43200 Yssingaux

BATI & Déco

COKELEKLI

PLATRERIE
PEINTURE
FAÇADE
Isolation et Ravalement

Port. : 06 07 89 95 83 - Tél/Fax : 04 71 05 43 76
Fax : 04 71 05 76 38 - email : cokelekli@batideco.net

1, rue Myosotis - 43700 BRIVES-CHARENSAC

BRICOMARCHE

Les Mousquetaires

ÉCONOMISEZ 5% TOUTE L'ANNÉE

sur plus de 5000 produits

Bricolage
Jardinage
Décoration
Animalerie
Construction

Votre BRICOMARCHE change...
Venez nous rendre visite!

PRIX BAS
Pour tous!

6, route de Coubon - 43700 Brives Charensac - 04 71 04 23 43

Ets DÉDÉ

Plâtrerie Peinture



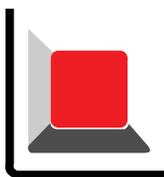
6, Bd Maréchal Joffre - Le Puy en Velay
Tél./Fax : 04 71 04 12 31
Port. : 06 70 64 11 73

SAM nettoyage

Votre solution propreté

Kamon Gimbert
Tél. 06 28 95 79 06

1 rue du 11 novembre - 43700 Brives-Charensac
Tél./Fax : 09 77 83 82 48 - samnettoyage@orange.fr



Gimac

entreprise



POINT CONSEIL INFORMATIQUE

Z.I. 12 av. de Coubon
43700
BRIVES-CHARENSAC



Tél. 04 71 05 38 12 - Télécopie 04 71 09 55 49
Web : www.gimac.fr / e-mail : gimac@es-conseil.fr

Bati Chapteuil

43260 ST-JULIEN-CHAPTEUIL

5 PLACE DE L'EUROPE
BOYER Michel

TÉL. 04 71 08 78 04
FAX 04 71 08 71 70

CHAUFFAGE
SANITAIRE
ZINGUERIE
TUYAUTERIE
ÉQUIPEMENT
SOLAIRE